

d'une civilisation néolithique, d'un caractère très spécial, assez bien limitée jusqu'à présent au bassin du Sénégal et de la Falémé, d'une part, de l'autre, à cet ensemble de cours d'eau communément désignés par les colons sous le nom de *Rivières de Sud*. . .

M. Laurent Mouth termine sa lettre en me signalant l'existence d'une grande grotte dans les îles de Los, qui viennent de nous être cédées par l'Angleterre. « Dès qu'on pourra y aller sans difficulté, dit M. Mouth, je la ferai fouiller et m'empresserai de faire parvenir au Muséum les pièces que j'y pourrai découvrir. »

*L'ALLÉE COUVERTE DES CARRIÈRES DE ROYLAIE,
à SAINT-ÉTIENNE (OISE),*

PAR M. E.-T. HAMY.

Un ouvrier qui tirait de la pierre au lieu dit *les carrières de Roylaie*, commune de Saint-Étienne, arrondissement de Compiègne, avait successivement déchaussé et brisé un quartier de roche à fleur de sol, puis quatre grandes pierres verticales sur lesquelles cette masse s'appuyait, lorsque la rencontre d'un certain nombre d'ossements et d'une hache de pierre polie lui suggéra l'idée que ce pouvait bien être une ancienne tombe qu'il avait ainsi ouverte. Il arrêta son exploitation et prévint le fermier, qui transmit aussitôt la nouvelle au propriétaire du terrain, M. le comte de Bertier. Celui-ci, déjà mis au courant par les fouilles très fructueuses, antérieurement exécutées sur le même plateau, à Courtieux et à Montigny-l'Engrain, accourut bien vite sur place et reconnut tout de suite l'existence d'une *allée couverte*, parfaitement caractérisée, de l'âge de la pierre polie. Après avoir fait le nécessaire pour sauvegarder ce qui restait encore du monument. M. de Bertier en a lui-même achevé la fouille, et voici la description sommaire qu'il en donne dans une note manuscrite qui accompagne le lot d'ossements humains qu'il a envoyé à mon laboratoire du Muséum.

La galerie, orientée du Sud au Nord, mesurait environ 6 mètres. L'entrée, ouverte au Sud, était close par trois pierres verticales de 0 m. 80 de large; le fond était formé d'une grande roche dressée qui ne mesurait pas moins de 2 m. 45 de largeur sur 1 m. 70 de hauteur et 0 m. 40 d'épaisseur. A deux mètres de l'entrée, deux grosses pierres debout coupaient l'allée en deux chambres inégales.

La galerie de Roylaie atteint 2 mètres en travers et 1 m. 35 au-dessus du dallage sommaire qui en constitue le plancher. Le toit se compose de quatre grandes dalles, dont la dernière, vers le fond, s'était anciennement

brisée sur place et avait écrasé la majeure partie des squelettes qu'elle devait protéger.

Il restait trois mètres environ de l'allée absolument intacts. Tout cet espace était plein de squelettes entassés pêle-mêle dans une terre d'infiltration formant une couche de 0 m. 70 environ d'épaisseur.

M. de Bertier estime à 100 ou 150 le nombre des sujets dont les os se sont retrouvés dans cet étroit espace. On avait sans doute repoussé au fur et à mesure, dans cette chambre du fond, les squelettes des premiers occupants pour faire place à de nouveaux corps apportés dans le vestibule.

De ces nombreux sujets, une dizaine seulement pouvaient se prêter à un examen. M. de Bertier a bien voulu les mettre à ma disposition. Les autres étaient réduits en miettes. Aucun des crânes n'était d'ailleurs complet, mais quatre ou cinq se sont prêtés à certaines mensurations utiles.

J'ai de suite distingué, dans cette courte série, trois groupes dont les deux principaux rentrent dans des séries bien connues des anthropologistes. Le premier, le plus nombreux, le plus homogène, le mieux caractérisé, se compose de cinq crânes masculins, qui appartiennent incontestablement au type ethnique défini pour la première fois par Broca, en 1864, sous le nom de *type d'Orrouy* ⁽¹⁾ et que j'ai montré, depuis lors, identique à l'un des deux types (n° 2) distingués à Furfooz par van Beneden ⁽²⁾ en 1865. Ce n'est pas le lieu de refaire la description de ce type crânien, aujourd'hui devenu classique. Je me bornerai à donner quelques chiffres que l'on pourra comparer avec ceux des séries de Broca ⁽³⁾, de M. Houzé ou de M. J. Fraipont.

Nos cinq crânes, fort homogènes, ont des diamètres antéro-postérieurs qui varient de 184 à 189 millimètres, des diamètres transverses échelonnés de 150 à 156, des diamètres basilo-bregmatiques compris entre 132 et 135, et leurs indices céphaliques moyens correspondent à 82.1, 74.5 et 87.8. Trois seulement se prêtent à des mensurations faciales; la hauteur totale de la face (mâch. sup.) varie de 84 à 89; le diamètre bizygomatique mesure 134 à 143 et l'indice facial moyen est de 59.8. Les dimensions des orbites donnent un indice orbitaire moyen de 82 et l'indice nasal moyen se chiffre par 51 (50.98).

(1) La grotte funéraire d'Orrouy, où furent trouvées les pièces étudiées par Broca, est située dans ce même département de l'Oise et est creusée dans le mont Maigre, à 50 mètres au-dessus de l'Authonne, affluent de gauche de la rivière d'Oise. Le village d'Orrouy est à 6 kilomètres N. N. O. de Crépy-en-Valois, arrondissement de Senlis.

(2) Cf. *Crania Ethnica*, p. 108.

(3) *Ibid.*, p. 133. — Cf. P. BROCA, *Sur les crânes d'Orrouy*. *Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. V, p. 718-722, 1864. — J. FRAIPONT, *Les néolithiques de la Meuse. Type de Furfooz*, Bruxelles, 1900, in-8°, pass. — E. HOUZÉ, *Les Néolithiques de la province de Namur*, Dinant, 1904, br. in-8° de 100 p. et 13 pl. — Etc.

Deux autres crânes de l'allée couverte des carrières de Roylaie font avec ceux dont je viens de parler un contraste très frappant. Bien différentes de ces calottes crâniennes surbaissées et dilatées en arrière, si caractéristiques chez les sous-brachycéphales d'Orrouy ou de Cumières, de Hastières ou du Trou-Cendron, les voûtes de ce second type sont harmonieusement ovales et reproduisent de la manière la plus parfaite cet autre type que j'ai le premier dégagé jadis sous le nom de *Dolichocéphale néolithique* et que l'on pourrait désigner sous le nom de *type de Meudon*, si l'on voulait lui imposer le nom de la localité où il s'est pour la première fois nettement manifesté dès 1853⁽¹⁾. Très allongés (d. a.-p. 194 et 193 millimètres) et relativement étroits (d. tr. max., 137 et 138 millimètres), ils donnent ensemble l'indice 70.7 inférieur à celui des *dolichocéphales néolithiques* si bien accentués de l'allée couverte de Vic-sur-Aisne (ind. céph. 71.4), par exemple, ou du petit dolmen de Billancourt (ind. céph. 71.5).

Le troisième groupe est moins intéressant. Intermédiaire aux deux types fondamentaux que l'on vient de distinguer, il nous montre des diamètres qui oscillent d'une part entre 181 et 184 millimètres, de l'autre entre 138 et 142 et des indices qui s'échelonnent d'une part depuis 76,24 jusqu'à 77,17 (ind. moy. 76,90). Une seule de ces pièces a conservé en partie sa face osseuse dont les indices facial, orbitaire et nasal sont respectivement représentés par 64,8, 94,4 et enfin 52.

M. de Bertier a recueilli quelques os longs; j'ai trouvé dans son envoi quatre fémurs entiers et cinq tibias. La longueur des premiers va de 388 millimètres à 463; celle des seconds atteint de 316 à 375 millimètres, ce qui indique de grandes variations dans les tailles et confirme la multiplicité des origines que décelait l'examen des têtes osseuses. Sur les fémurs on observe dans deux cas la coexistence d'une platymérie bien apparente et d'un renforcement colonnaire assez considérable de la crête fémorale; sur les tibias la platycnémie est fort accusée dans un cas et l'indice qui la mesure descend à 61,85.

Confondus avec les ossements humains, gisaient dans la terre meuble de l'allée couverte les menus objets qui constituent l'appareil funéraire de l'âge de la pierre polie dans nos contrées. C'étaient des éclats de silex, des couteaux, des grattoirs, une lame de scie cassée, un perçoir et une flèche de même matière; une grande hache polie, deux autres de moindre taille, une dernière percée d'un trou vers le talon; sept pendeloques en pierres de diverses couleurs, vertes, blanches, noires⁽²⁾, trois agates percées, une défense de sanglier et deux coquilles également percées, deux morceaux de

(1) Cf. SERRES, *Note sur la paléontologie humaine*, *Compte rend. Acad. Sc.*, t. XXXVII, p. 519, 1853. — C'est le type Gall de Serres.

(2) Une amulette bleue a été dérobée avant l'inventaire de M. de Bertier.

nacre, un fragment de corne, deux petits cylindres d'os⁽¹⁾; enfin plusieurs fragments d'une poterie grossière.

Tous ces objets sont soigneusement conservés par l'amateur éclairé dont l'heureuse intervention a sauvé de la destruction et de l'oubli ce nouveau témoin des vieilles mœurs néolithiques dans notre bassin parisien.

J'ai déjà dit que les ossements sont dans notre collection préhistorique.

CATALOGUE DES OISEAUX RAPPORTÉS PAR LA MISSION CHARI-LAC TCHAD,

PAR M. E. OUSTALET.

(PREMIÈRE PARTIE.)

La Mission Chari-Lac Tchad, dirigée par M. A. Chevalier, a rapporté un assez grand nombre d'Oiseaux que j'ai examinés et comparés avec des spécimens provenant d'autres régions de l'Afrique, et dont je donne ci-après le catalogue systématique. L'étude de ces Oiseaux, qui ont été recueillis par un des membres de la Mission, M. le D^r Decorse, et qui sont, pour la plupart, accompagnés d'indications de localités, m'a permis de compléter les données que l'on possédait jusqu'à ce jour sur la répartition géographique de certaines espèces.

1. PSITTACUS (POIOCEPHALUS) FLAVIFRONS Rüpp.

Reichenow, *Die Vögel Afrikas*, 1902-1904, t. II, part. 1, p. 18, n° 870.

Un mâle tué à Krébédjé en décembre 1902. Pattes et yeux noirs.

Ce Perroquet a la tête en majeure partie brune, mais sur le menton et les côtés du cou on aperçoit déjà des taches jaunes, premiers vestiges d'un masque de couleur plus brillante. Sous cette forme, l'Oiseau correspond à peu près à ceux qui ont été décrits par le D^r R. B. Sharpe sous les noms de *P. crassus* et de *P. Bohndorfi* et que M. Reichenow considère comme de jeunes individus du *P. flavifrons*.

2. LOPHOAETUS OCCIPITALIS Dand.

Reichenow, *op. cit.*, t. I, part. 2, p. 582, n° 482.

Un mâle de Fort-Archambault, février 1903. Iris jaune d'or; paupières et pattes blanches.

3. KAUPIFALCO MONOGRAMMICUS Tem.

Reichenow, *op. cit.*, t. I, part. 2, p. 547, n° 453.

(1) Un os percé d'un trou qui semblait avoir servi de manche d'outil, aurait été soustrait par un visiteur.